ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 17/04/2025

tenue par Monsieur le Président DEVILLERS, Juge des Référés

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

10 heures 00

01) **DOSSIER N° 2500145** **RAPPORTEUR:** **Monsieur le Président Pascal J.U. DEVILLERS**

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - Demande la suspension de l'arrêté n° HC/SGAP/9 du 10 février 2025 portant privation de son traitement pour service non fait en sa qualité de gardien de la paix en fonction à la direction territoriale de la police nationale de la Polynésie française.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A.. B..	SEP USANG CERAN-JERUSALEMY
Défendeur	HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE	Le haut-commissaire

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 15/04/2025

Le président du tribunal